

créait pour l'Alliance la persistance des problèmes monétaires et commerciaux des pays membres. Sur la proposition du Canada, il a été décidé que ces problèmes seraient maintenus à l'étude.

Mes entretiens avec M. Malfatti, président de la Commission économique européenne, avec M. Mansholt, vice-président, et d'autres personnalités, ont eu lieu à une date particulièrement appropriée, à la veille de l'examen, par le Conseil des ministres, des propositions américaines visant à une solution des problèmes monétaires et commerciaux actuels. J'ai dit à M. Malfatti, comme je l'ai dit à M. Rogers à Washington il y a une semaine, que le Canada est prêt à contribuer à un règlement général mais ne considère pas comme possibles ni souhaitables des négociations bilatérales tendant à la levée de la surtaxe.

J'ai insisté, devant la Commission, sur l'intérêt porté par le Canada à une libéralisation du commerce et j'ai exprimé l'espoir qu'une fois les difficultés actuelles surmontées, la Commission consentirait à prendre des initiatives dans ce sens.

J'ai également abordé à la Commission les problèmes précis d'accès au Marché commun pour les produits agricoles et forestiers canadiens, notamment la graine de colza.

Je suis heureux de pouvoir dire que j'ai constaté un plus grand sens des réalités dans l'attitude de la Commission vis-à-vis du Canada au cours de l'année écoulée. On y a aujourd'hui une conception beaucoup plus claire de l'identité du Canada, de sa position dans le monde du commerce et on n'a plus tendance à confondre notre pays avec les Etats-Unis. Ce changement d'attitude est la conséquence directe des échanges fréquents et très francs que nous avons eus avec la Commission et avec les ministres qui composent le Conseil. Ces échanges vont se poursuivre et, à ce sujet, j'ai insisté auprès de M. Malfatti, et de ses collègues sur le fait que le Canada désirait voir ses consultations avec la Communauté devenir plus systématiques. Cela n'est pas facile à réaliser, d'autant plus que ces consultations au niveau ministériel, comme celles que nous avons avec nos principaux partenaires commerciaux, les Etats-Unis et le Japon, doivent se faire avec un Conseil des Ministres qui se compose aujourd'hui des ministres des affaires étrangères de six pays, de dix bientôt. En attendant de parvenir à ce but final, nous travaillons en vue de tenir des consultations régulières avec la Commission tout en défendant nos intérêts dans des consultations bilatérales avec les ministres des pays membres de la Communauté. J'ai également parlé de la mise sur pied d'un mécanisme consultatif avec le Ministre des Affaires étrangères de France, M. Schumann.